

Bulletin Communal

A
V
E
N
A
Y



Décembre 2007

Une année de travaux...



Réalisation de la station d'épuration, par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Vieux-Avenay.



Travaux d'assainissement collectif, au carrefour de la Rue du 4 Août et de la Rue de la Mare (Pont Brocard).



Travaux d'élargissement et d'assainissement, Rue des Criquets.



Travaux d'élargissement de la chaussée, Rue de la Mare.



Sommaire

Page 4	Le Mot du Maire
Page 6	Félicitations
Page 7	Renseignements utiles
Page 8	Informations pratiques
Page 11	Budget succinct
Page 12	Tarifs
Page 13	Etat-civil
Page 14	Communauté de Communes « Evrecy Orne Odon »
Page 16	A propos des élections
Page 17	S.I.A.V.A
Page 18	U.N.C.A.F.N
Page 20	Loisirs Culture et Accueil
Page 23	Le Mot de frère Arsène
Page 24	Comité des Fêtes et Loisirs d'Avenay
Page 28	Photos de l'Ecole
Page 29	Comité de Fleurissement
Page 31	Le Mot des Délégués des Parents d'Elèves
Page 32	Le Mot de l'Ecole
Page 35	A.F.A.P.E.J
Page 36	Tennis Club d'Avenay
Page 37	A.S Vieux Football
Page 38	I.C.L Val Orne Ajon
Page 40	Les Enfants du Oualo
Page 42	Ecole de Musique
Page 43	Les Croqueurs de Pommes Normandie
Page 44	Les Jardiniers de France
Page 46	A.D.M.R
Page 48	S.I.A.D
Page 49	Petites Annonces
Page 50	Retour sur 2007

Photos de couverture : le Téléthon 2007 à Avenay.



Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

La publication de ce bulletin a pour but de vous fournir des renseignements utiles et de vous donner la possibilité de prendre connaissance des différentes actions que nous avons menées en partenariat avec les associations, les enseignants, les délégués de parents d'élèves, la Paroisse et le personnel communal, relatant ainsi la vie associative et culturelle de notre commune.

J'en profite pour remercier les partenaires : les élus, notre secrétaire de mairie qui depuis 13 années m'accompagne avec beaucoup de dévouement dans cette mission.

L'année 2007 a été fructueuse en travaux réalisés avec l'aide financière de l'Etat et du Département. J'adresse mes sincères remerciements à notre député Jean-Yves Cousin ainsi qu'à Henry Girard vice-président du Conseil Général qui m'ont toujours accordé des suites favorables aux demandes de subventions que j'ai formulées.

Concernant les travaux pour l'année 2007, certains sont réalisés, d'autres sont en cours de réalisation mais seront menés à échéance :

- Février : Première tranche d'assainissement.
- Juillet : Troisième tranche du gaz naturel.
Extension de l'éclairage public rue de la mare.
- Septembre : Elargissement de la rue de la mare et de la rue des criquets (Goudronnage prévu rue de la mare mi-décembre).
- Novembre : Deuxième tranche d'assainissement qui sera suivie d'une troisième tranche conditionnelle. Ces travaux seront accompagnés par la réfection du réseau d'adduction d'eau potable sur l'ensemble du coeur du bourg et par l'installation d'un ou de deux poteaux de défense incendie.

Conscient que ces travaux importants occasionneront des gênes pour certains riverains, je vous remercie de votre compréhension et sollicite votre indulgence.

Un permis de lotir vient d'être adressé aux services de l'Equipement : six parcelles seront à vendre à l'étude de Maître Deville à Sainte-Honorine du Fay.

Je souhaite la bienvenue dans notre commune aux futurs acquéreurs ainsi qu'à tous les nouveaux habitants qui nous ont rejoints durant l'année 2007.

Notre population augmente progressivement ce qui correspond aux objectifs fixés.

En ce qui concerne l'école, j'ai rencontré les délégués de parents d'élèves qui souhaiteraient reconduire l'étude surveillée. Après proposition et délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de reconduire ce service en début d'année 2008 (un emploi aidé par l'Etat est recherché).

L'effectif de notre école est stable et je suis très heureux de la voir rajeunir. Effectivement, c'est avec un grand plaisir que je constate, pour l'année 2007, quelques naissances. J'adresse aux heureux parents, mes sincères félicitations et mes vœux les plus chers pour le futur de ces petits bambins.

Manifestations :

- Le 8 Mai, nous avons rendu hommage à Monsieur Raymond PATRY, Ancien Combattant, qui s'est vu remettre du Président Monsieur BRY, la médaille commémorative d'Algérie. Hélas, Raymond touché par la maladie nous a quittés trop brutalement. Que son épouse, ses enfants et ses amis soient assurés de notre amitié.
- Le 11 Novembre, nous avons commémoré l'armistice de 1918. C'est avec émotion, que cette même journée, Bernard Pupin et moi-même avons reçu respectivement, la médaille d'honneur régionale, départementale, communale échelon vermeil et or, en présence de M. Henry Girard, vice-président du Conseil Général. Merci aux instigateurs pour ces distinctions, et à vous amis d'être venus si nombreux nous témoigner votre sympathie. Toutes mes félicitations à Bernard pour cette décoration bien méritée, pour ses 30 années de dévouement au service de notre collectivité.
- Tous mes remerciements, enfin, aux personnes qui ont participé au concours des maisons fleuries et à l'illumination de leur propriété. Mes remerciements vont aussi au comité de fleurissement pour les plantations communales et au Comité des Fêtes pour l'illumination de notre village.

Que tous ceux qui oeuvrent pour améliorer notre qualité de vie soient assurés de ma reconnaissance. Enfin, j'ai une profonde pensée pour toutes les personnes qui ont perdu un proche, qu'elles soient assurées de mon amitié.

Avant de conclure, je voudrais vous informer que je suis sincèrement reconnaissant de la confiance et de l'appui que m'a apporté toute l'équipe municipale depuis 13 années. En mars prochain, je cesserai toute responsabilité communale. Cette décision, difficile à prendre, a été mûrement réfléchi et je vous remercie de m'avoir renouvelé votre confiance à chaque mandat.

Je n'ai peut-être pas été toujours aussi attentif que vous l'auriez souhaité à vos préoccupations et il m'est sans doute arrivé de décevoir certains d'entre vous, je vous demande de m'en pardonner.

L'équipe municipale et moi-même sommes heureux de vous souhaiter un Joyeux Noël et de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui arrive à grands pas.



En ces temps de Fêtes, que règnent sur notre commune Amitié,
Solidarité et Paix.

Le Maire
Gérard Lemoine

Félicitations



Le 11 novembre 2007, MM. Gérard LEMOINE et Bernard PUPIN ont vu leur long engagement au sein du Conseil Municipal récompensé par la remise de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale.

Echelon Or, pour M. LEMOINE, élu pour la 1^{ère} fois en 1971. Maire Adjoint de 1977 à 1983, puis Maire depuis 1995. Avec l'appui du Conseil Municipal, il a mené à bien de nombreux projets pour le développement de la Commune et le bien-être des habitants : lotissements, travaux d'assainissement, de voirie, extension de l'école, remembrement, etc.



Echelon Vermeil pour M. PUPIN, dont la 1^{ère} élection remonte à 1977. Membre de nombreuses Commissions Communales, il sait se rendre disponible, au service de la Commune et près des enfants de l'école, qu'il initie au jardinage depuis de nombreuses années.

Renseignements utiles

MAIRIE	Téléphone et Fax	02.31.80.56.96
	Adresse électronique	mairie.36@cegetel.net
MAIRE	M. Gérard LEMOINE	02.31.80.57.89
1^{er} ADJOINT	M. Jean-Louis LECHEVALIER	02.31.80.59.87
RESPONSABLE SERVICES TECHNIQUES	M. Jacky REGNAULT	02.31.80.51.89

ECOLE D'AVENAY

Directeur : M. Jean-Yves CAILLARD

Tél : 02.31.80.74.03

COLLEGE PAUL VERLAINE EVRECY

Principal : M. Marc BOILAY

Tél : 02.31.80.54.37



PRESBYTERE D'EVRECY

Frère Arsène SÉBIRE,

Tél : 02 31 73 66 15

SERVICE DES EAUX

S.A.U.R Grentheville : n° azur : 0 810 014 013

FRANCE TELECOM

Dépannage 1013

POSTE D'EVRECY

02.31.08.32.20

SERVICES E.D.F

Sécurité - Dépannage : n° azur : 0 810 333 014

SERVICES G.D.F

Sécurité - Dépannage : n° azur : 0 810 031 000



ALLO URGENCES

Pompiers de Caen : 18

Urgences médicales (SAMU) 15

CHU Côte de Nacre : 02.31.06.31.06

Gendarmerie d'Evrecy : 02.31.08.35.53 (17 en dehors des heures d'ouverture)

Centres anti-poisons : Rouen : 02.35.88.44.00 Rennes : 02.99.59.22.22



Informations pratiques

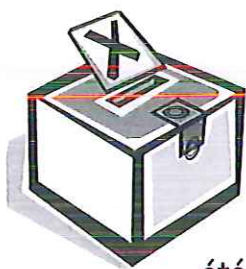
PERMANENCES DE MAIRIE

Le mardi de 18h à 19h et le vendredi de 17h à 19h.

Tél/Fax : 02.31.80.56.96 / Adresse électronique : mairie.36@cegetel.net

Les jours et horaires ci-dessus peuvent être modifiés, pendant les périodes de vacances notamment. Quand le mardi et le vendredi sont des jours fériés, les permanences sont avancées au lundi ou au jeudi, aux mêmes heures.

Si vous souhaitez rencontrer le Maire ou le Maire Adjoint, vous pouvez les contacter directement afin de prendre rendez-vous.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les nouveaux habitants de la Commune peuvent se faire inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2007.

Les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 29 février 2008 sont en principe inscrits d'office à la demande de l'INSEE (A condition toutefois d'avoir été recensés à l'âge de 16 ans). Il est toujours bon de vérifier en Mairie que cette inscription automatique a bien été faite.

Nous vous rappelons les dates des élections prévues en 2008 :

Elections Municipales et Elections Cantonales : 9 et 16 mars.

(Les cartes électorales à utiliser seront celles qui ont été distribuées cette année. Les nouveaux électeurs recevront la leur fin février 2008).

RECENSEMENT MILITAIRE

Le remplacement du Service National par la Journée d'Appel de Préparation à la Défense n'a pas supprimé les opérations de recensement militaire.

Les jeunes, garçons et filles, doivent désormais venir se faire recenser en Mairie, dès leurs 16 ans et au plus tard dans les 3 mois qui suivent.

En cas d'oubli, il est possible de régulariser la situation. Se renseigner en Mairie.

L'attestation de recensement est demandée pour l'inscription à la plupart des examens scolaires et au permis de conduire.

Pour se faire recenser, il est nécessaire d'être en possession des documents suivants :

- Carte Nationale d'Identité et Livret de Famille
- Le cas échéant une copie du document justifiant la nationalité française.
- Un justificatif de leur deuxième nationalité pour les doubles nationaux.



DOCUMENTS D'ETAT-CIVIL

Les extraits d'actes de naissance, de mariage ou de décès doivent être demandés directement à la Mairie de la Commune où s'est produit l'événement.

Joindre une enveloppe timbrée à votre demande.

Dans beaucoup de villes cette demande peut maintenant se faire par Internet.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE (Validité 10 ans)

Dans tous les cas (adultes et mineurs) :

- Un extrait de naissance avec filiation complète.
ou le livret de famille des parents du demandeur.
- Un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF ou de téléphone, certificat d'imposition ou de non imposition...)
- 2 photos d'identité identiques, de moins de trois mois (Les photos doivent être de format 35x45, très contrastées, en couleurs. La taille du visage doit être comprise entre 32 et 36mm. La tête doit être nue, sans couvre-chef ni foulard ni autres objets décoratifs).

Dans certains cas :

- L'ancienne carte d'identité en cas de renouvellement.
- La déclaration de perte (déclaration en Mairie possible) ou de vol enregistrée par la Gendarmerie si l'ancienne carte ne peut être produite.
- Une copie du jugement de divorce pour l'utilisation du nom du conjoint.
- Un justificatif de nationalité française si le demandeur est né à l'étranger ou de parents étrangers.

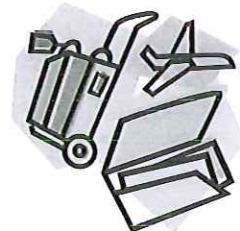
Pour les mineurs :

- Le livret de famille des parents.
- Une copie du jugement conférant l'autorité parentale en cas de divorce ou de séparation des parents.
- Une copie de la décision de justice en cas d'autorité parentale conjointe.
- Une copie de la Carte d'Identité du parent demandeur.
-

PASSEPORT (Validité 10 ans - 5 ans pour les mineurs -)

Dans tous les cas (adultes et mineurs) :

- Copie intégrale de l'acte de naissance.
- Un justificatif de domicile (Voir « Carte Nationale d'Identité »).
- 2 photos d'identité identiques, de moins de trois mois (voir détails dans la rubrique Cartes d'Identité).
- Un timbre fiscal à 60 €uros. (Pour les mineurs, voir les 2 cas ci-dessous).



Pour les mineurs (Inscription sur le passeport des parents) :

- Possibilité d'inscrire les enfants de moins de 15 ans sur le passeport des parents (fournir 2 photos de chaque enfant - Pas de timbre fiscal).
- Copie du jugement conférant l'autorité parentale en cas de divorce ou de séparation des parents.
- Attestation sur l'honneur du parent demandeur certifiant que le mineur n'est pas en possession d'un passeport personnel.

Pour les mineurs (Délivrance d'un passeport personnel) :

- Fournir une copie du jugement conférant l'autorité parentale en cas de divorce ou de séparation des parents.
- Copie de la carte d'identité et attestation du parent non demandeur précisant qu'il n'a pas lui-même obtenu un passeport au nom de l'enfant.
- Un timbre fiscal à 30 €uros. (Pas de timbre pour les moins de 15 ans).

Dans certains cas :

Voir même rubrique dans « Carte Nationale d'Identité ».

LA DECHETTERIE :

Les déchets acceptés: encombrants, déchets verts, branchages, métaux, ferrailles, gravats inertes, cartons industriels, huiles, papier, emballages, piles, batteries....

Les déchets refusés: ordures ménagères, cadavres d'animaux, déchets médicaux et pharmaceutiques, extincteurs et déchets explosifs....

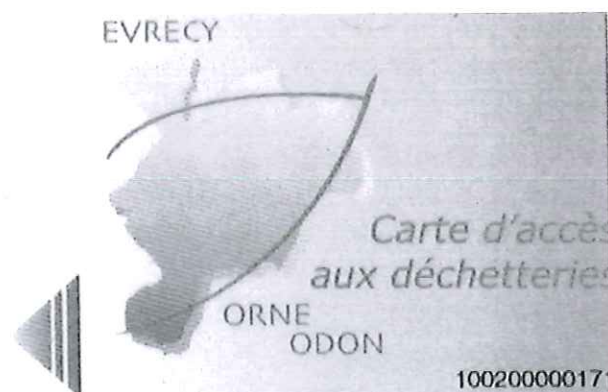
Les horaires d'hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars) :

- ✓ Mercredi : 14h00 - 16h30
- ✓ Vendredi: 14h00 - 16h30
- ✓ Samedi 10h00 - 12h00 et 14h00 - 16h30

Les horaires d'été (du 1^{er} avril au 30 septembre)

- ✓ Lundi : 14h30 - 18h00
- ✓ Mercredi : 14h30 - 18h00
- ✓ Vendredi: 14h30 - 18h00
- ✓ Samedi 10h00 - 12h00 et 14h30 - 18h00

N'oubliez pas de retirer votre carte d'accès à la mairie, si vous ne l'avez pas encore fait!



La réglementation sur les nuisances sonores imposée à l'usage des appareils motorisés (tondeuse, bétonnière, tronçonneuse, etc.) :

- ✓ Du lundi au vendredi : 8h - 19h
- ✓ Samedi : 9h - 12h et 15h - 19h
- ✓ Dimanche et jours fériés : 10h - 12h

Budget succinct



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

ACHATS	41 700 €
dont : Eau	900
Electricité	9 500
Combustibles	3 500
Alimentation	18 500
Petit matériel	3 000
Fourn. de bureau	1 100
Fourn. scolaires	3 600
SERVICES EXTERIEURS	20 626 €
dont : Entretien bâtiments	8 000
Entretien voirie	6 146
Entretien matériel	3 500
Primes d'assurances	2 980
AUTRES SERVICES	7 690 €
dont : Fêtes et cérémonies	1 200
Téléphone /Timbres	2 650
Frais de transport	1 000
Frais d'impression	2 000
IMPOTS ET TAXES	1 750 €
FRAIS DE PERSONNEL	125 580 €
GESTION COURANTE	41 819 €
dont : Indemnité élus	19 200
Service incendie	6 686
Charges intercom.	9 800
Subventions	4 708
FRAIS FINANCIERS	7 950 €
AUTRES DEPENSES	150 €

TOTAL FONCTIONNEMENT 247 570 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

REMBOURS. EMPRUNTS	8 335 €
ACQUISITIONS	1 788 €
dont : Plantations	1 029
Mat. Com. et Scolaire	759
GROS TRAVAUX	62 895 €
dont : Travaux Bts	2 045
Voirie	55 705
Trav. Hydrauliques	4 780
DEFICIT D'INV. 2006	2 689 €

TOTAL INVESTISSEMENT 75 707 €

TOTAL DEPENSES 2007 323 277 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

VENTE DE PRODUIT	31 115 €
dont : Cantine/Garderie/Etude	30 950
IMPOTS ET TAXES	76 938 €
dont : Contrib. Directes	62 938
Droits de mutation	14 000
DOTATIONS DE L'ETAT	99 781 €
dont : D.G.F	54 184
Fds Nat Taxe Prof.	21 500
Dotations diverses	17 883
AUTRES RECETTES	8 700 €
dont : Loyers	7 200
EXCEDENT 2006	27 086 €

TOTAL FONCTIONNEMENT 247 570 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

DOTATIONS	32 426
SUBVENTIONS	31 671
EXCEDENT DU FONCT. 2006	9 039
D.G.E	2 571

TOTAL INVESTISSEMENT 75 707 €

TOTAL RECETTES 2007 323 277 €

BUDGET DU C.C.A.S

DEPENSES

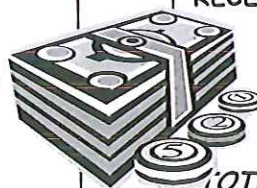
Entretien du matériel	436
Impôts et taxes	160
Secours en argent	389
Subvention A.D.M.R	400
Bourses communales	250

TOTAL DEPENSES 2007 1 635 €

RECETTES

Location téléalarme	300
Loyers des terres	385
Excédent 2006	950

TOTAL RECETTES 2007 1 635 €



Tarifs divers

CONCESSIONS CIMETIERE :

- 100 ans : 100 €uros
- 50 ans : 77 €uros
- 30 ans : 50 €uros

CONCESSIONS COLUMBARIUM :

- 50 ans : 450 €uros
- 30 ans : 650 €uros

CANTINE SCOLAIRE et GARDERIE:

- Enfants : 3,25 €uros par repas*
- Adultes : 4,00 €uros par repas
- Garderie du matin : 1,60 €uro par jour
- Garderie du soir : 1,60 €uro par jour*
(2,00 € après 18h00*)

* Une augmentation de ces tarifs a été prévue au cas où la Commune aurait la possibilité d'engager une personne pour assurer une étude surveillée le soir et un service le midi à la cantine (+ 0,15 € par repas et + 0,25 € par jour pour l'étude)



TELE ALARME :

- 1^{er} tarif : 4,57 €uros par mois (bénéficiaires non imposables)
- 2^{ème} tarif : 7,62 €uros par mois (bénéficiaires imposables sur le revenu)

LOCATION SALLE DES FÊTES :

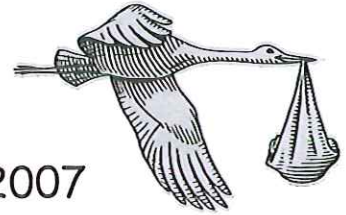


- Habitants de la commune : 77 €uros
- Personnes hors commune : 183 €uros
- Frais de chauffage : 31 €uros
- Location courte (demi-journée) : 23 €uros

CONTRIBUTIONS DIRECTES :

	Commune	Communauté de Communes
□ Taxe d'Habitation	7,22 %	2,14 %
□ Foncier Bâti	14,52 %	4,11 %
□ Foncier Non Bâti	32,88 %	6,60 %
□ Taxe Professionnelle	10,02 %	2,15 %

Etat-civil



NAISSANCES :

Nathan MORDANT	07 juin 2007
Enguerrand SCHOENHOLTZER	15 juillet 2007
Léandre BOUET	23 novembre 2007

MARIAGES :



Michaël GUYARD et Dolorès SENECHAL	07 juillet 2007
Damien BISSON et Laëtitia TREMPU	04 août 2007
Denis CLEMENT et Séverine DUMONT	25 août 2007

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

DECES :

Jules TIRARD	07 janvier 2007
José PALAGOS	18 février 2007
Nathan MORDANT	10 août 2007
Raymond PATRY	18 septembre 2007
Yvonne DURAND	28 septembre 2007
Louise BELLERY	28 octobre 2007



Sincères condoléances aux familles.

Communauté de Communes EVRECY - ORNE - ODON

Nous voici arrivés au terme de notre mandat, qui fut le premier de notre communauté de communes ; ses nouveaux membres seront désignés par les prochains conseils municipaux élus en mars 2008. Certains d'entre nous resteront, d'autres partiront avec un brin de nostalgie et seront remplacés par des collègues nouvellement élus.

Après une période de réflexion et d'études puisqu'il s'agissait de mettre en place une nouvelle structure, les 19 communes adhérentes ont pris l'habitude de mettre en commun des compétences, certaines imposées et d'autres choisies. Durant cette année 2007, le travail de préparation terminé, les réalisations concrètes vont pouvoir débiter. La CCEOO avance maintenant à grands pas.

Ainsi, les études de la zone d'activités communautaire située à Evrecy ont été réalisées par les cabinets GIULIANI et SETUP ENVIRONNEMENT. L'estimation des travaux s'élève à 1 700 000.00 € HT. Le démarrage de la zone interviendra au cours de l'année 2008, avec une arrivée des entreprises prévue dans le second semestre.

Le gymnase d'intérêt communautaire, de haute qualité environnementale, sera construit à Fontaine-Etoupefour pour une estimation prévisionnelle de 2 266 000 € HT. Nous recevrons pour cette opération, des subventions du Conseil Général, du Conseil Régional et de l'ADEME. Le démarrage des travaux est prévu début 2008.

Cette année, une plateforme pour les déchets verts a été construite à la déchetterie de Sainte-Honorine-du-Fay. Cette réalisation a fait l'objet de 3 lots : la construction de la plateforme pour une somme de 88 116,54 € TTC, les clôtures et portail pour un montant de 8 970 € TTC, et un 3^{ème} lot pour des dalles béton pour les containers pour un montant de 25 201,21 € TTC.

Comme chaque année, des travaux de voirie demandés par les communes et une tranche de remboursement sur les communes de Sainte-Honorine-du-Fay, Maizet et Avenay, ont été réalisés. Il faut savoir que la voirie est un poste financier très important (2 402 956.00 € TTC depuis 2002). Ces travaux sont réalisés par l'Entreprise APPIA, titulaire du marché.

En projet :

- des travaux de restauration, d'entretien et d'aménagement de la GUIGNE pour un montant total du programme estimé à 429 900 € desquels il conviendra de déduire les subventions.

- des travaux de restauration de la libre circulation piscicole dans l'ODON, en partenariat avec la Communauté de Communes des Rives de l'Odon. La dépense totale est évaluée à 74 500 € TTC avec un taux de subvention très important de 80 %, soit un solde de 12 458,20 € HT à répartir entre les deux collectivités
- la réalisation d'un sentier d'interprétation de la vallée de la Guigne

Au début de l'été 2007, un topoguide de randonnées pédestres intitulé « Entre l'Orne et l'Odon » et composé de 11 fiches circuits, est paru. Il est disponible dans les points presse, les grandes surfaces, certaines librairies, les magasins Décathlon et les offices de tourisme, au prix de 5 €.

Pour réduire sa dépendance énergétique, la France s'est engagée à produire 21 % de son électricité consommée en 2010 à partir d'énergies renouvelables. La communauté de communes a choisi de prendre sa part dans cette décision. Après d'importantes études, une zone de développement éolien a été définie et soumise à l'agrément de Monsieur le Préfet. La phase suivante sera le dépôt de permis de construire des éoliennes sur le territoire de Vacognes-Neuilly. L'aboutissement de ce type de projet est soumis à divers critères : contraintes paysagères, patrimoine à protéger, faune, flore, potentiel de vent, possibilités de raccordement au réseau électrique, etc.

Le choix de haute qualité environnementale du gymnase fait également partie de notre politique environnementale.

La communauté de communes a aussi en charge les écoles de musique.

Concernant la collecte des déchets ménagers, une communication sera distribuée dans toutes les boîtes à lettres, conservez ces documents, ils vous seront utiles tout au long de l'année. En effet, des changements de jours et de modes de collecte prendront effet à partir du 1^{er} décembre 2007.

Les élus de la communauté de communes se réunissent en bureaux, en commissions et en conseils communautaires pour faire avancer tous ces projets et donner à notre territoire un nouvel élan et de nouveaux équipements.

Chaque délégué communautaire reste à la disposition de chacun d'entre vous pour vous donner tous les renseignements que vous souhaitez. En cette période, acceptez leurs vœux les plus sincères de bonne et heureuse année 2008.

Madame Michèle MAUGEAIS
Vice-président de la communauté de communes
Chargée de la communication

Si on parlait élections

L'Egal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives¹

Par ordonnance du Général du Gaulle du 21 avril 1944, les Françaises sont devenues électrices et éligibles. Tout au long de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, elles sont cependant demeurées sous-représentées dans tous les scrutins en France, particulièrement à l'Assemblée Nationale, qui ne comptait en 1997 que 10,9% de députés, ce qui situait la France à l'avant-dernière place des pays européens.

C'est en inscrivant à l'article 3 de la Constitution que la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives et à son article 4 que les partis et groupements politiques contribuent à la mise en œuvre de ce principe. Le Parlement, réuni en Congrès le 18 juin 1999, a voulu mettre fin à la sous représentation des femmes dans la vie politique française.

A la suite de cette révision constitutionnelle, plusieurs lois ont été adoptées mettant en application le principe de la parité : en juin 2000, avril et décembre 2003, puis janvier 2007.

Ces lois concernent l'ensemble des élections : municipales, cantonales, régionales, sénatoriales, législatives, européennes, ainsi que la désignation des exécutifs des conseils municipaux et régionaux.

Pour les élections au scrutin de liste, la parité de candidatures de l'un et l'autre sexe a pu aisément être imposée sous peine d'une sanction de non enregistrement des listes électorales.

Pour les élections au scrutin uninominal, l'obligation de parité a été imposée différemment (sanction financière pour les législatives, suppléance de sexe opposé pour les cantonales).

¹ <http://www.assemblee-nationale.fr>

Points Clés

Aux termes de la révision constitutionnelle du 8 juillet 1999, « la loi favorise l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et fonctions électives » (article 3, al.5) et les partis et groupements politiques contribuent à la mise en œuvre de ce principe dans les conditions déterminées par la loi (article 4, al.2). Plusieurs lois ont mis en application le principe de parité.

- La loi du 6 juin 2000 imposant une alternance stricte homme-femme aux élections européennes et aux élections sénatoriales à la proportionnelle, et une alternance par tranche de six candidats aux élections municipales et régionales et une sanction financière des parités en cas de non-respect de la parité de candidatures aux élections législatives.

- Les lois du 11 avril 2003 et du 18 décembre 2003 fixant l'obligation d'une alternance stricte homme-femme pour les élections régionales et l'élection des conseillers à l'Assemblée de Corse.

- La loi du 31 janvier 2007 étendant l'obligation de parité à l'élection des exécutifs des conseils municipaux et régionaux, instituant un suppléant de sexe opposé pour les candidats aux élections cantonales et renforçant la sanction financière des partis ne respectant pas l'obligation de parité aux élections législatives.-

SIAVA

(Syndicat Intercommunal d'Assainissement Vieux-Avenay)

L'année 2007 vient de s'écouler et nous avons vu se réaliser et se terminer les travaux de la Station de Traitement et de la première tranche du réseau d'assainissement collectif.

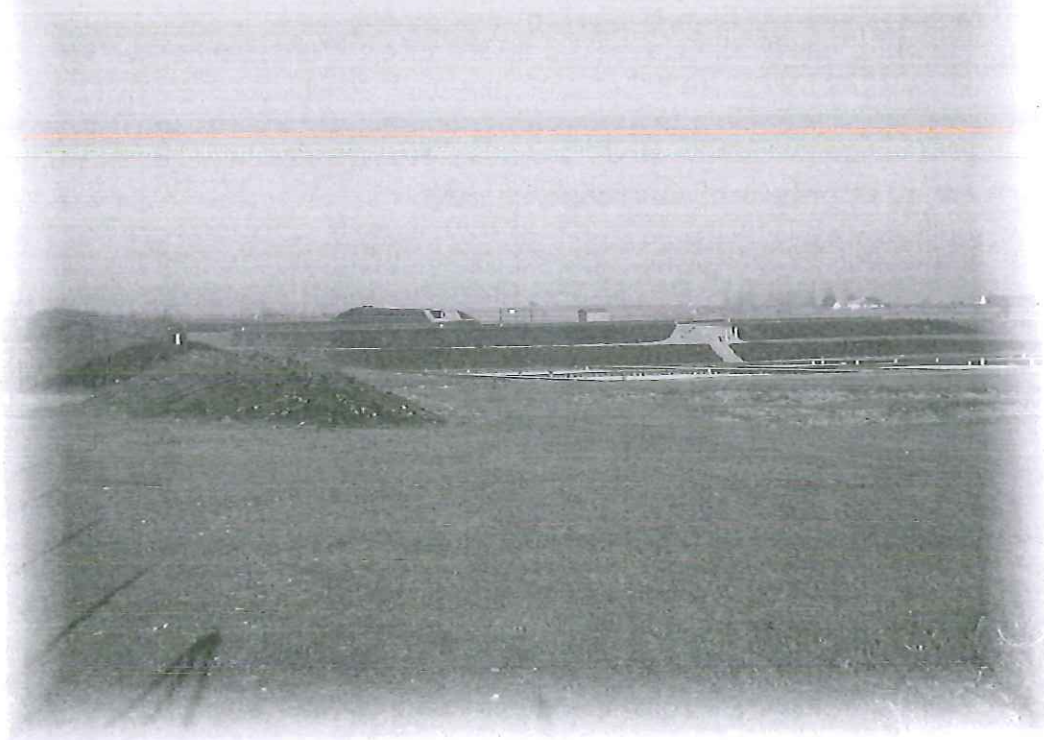
La Station est opérationnelle depuis la fin du mois de juillet : nous avons d'ailleurs pu, à cette occasion, vous inviter à venir la découvrir et vous en expliquer le fonctionnement. Vous avez été nombreux à répondre à cette invitation et nous vous remercions de l'intérêt que vous y avez porté.

Depuis le mois de septembre, près de vingt foyers de la Commune sont raccordés au réseau et bon nombre d'entre vous ont choisi de le faire dans les semaines ou les mois à venir.

Dans la continuité, les travaux de la 2^{ème} tranche vont être effectués (ils ont d'ailleurs déjà commencé dans notre Commune). La tranche conditionnelle devrait suivre.

Ces travaux seront assurés par la même entreprise (BARENTON). Nous tenons d'ores et déjà à vous remercier pour votre compréhension quant aux difficultés et contraintes rencontrées durant cette période.

Nous sommes toujours à votre écoute et disponibles pour répondre à vos interrogations et difficultés diverses rencontrées à l'occasion de ces travaux.



U.N.C.A.F.N.

SECTION D'EVRECY / AVENAY / BARON-SUR-ODON / BOUGY
ESQUAY-NOTRE-DAME / EVRECY / GAVRUS / NEUILLY-LE-MALHERBE

Compte rendu des activités des anciens combattants :

Dimanche 11 Mars 2007

Réunion de printemps des présidents de section

La section d'Evrecy était présente à cette assemblée générale qui réunissait plus de 300 anciens combattants et de nombreuses personnalités. Une cérémonie a eu lieu au monument aux morts de Bavent, remise de décorations puis repas convivial à la salle.

Samedi 5 mai 2007

Esquay notre Dame

18h30 : Messe, dépôt de gerbe au monument aux morts et remise de décorations à Messieurs Gérard Marion, René Farcy et Emile Ménard.

Mardi 8 mai 2007

Baron sur Odon

9h30 : café et croissants puis dépôt de gerbe au monument aux morts.

Evrecy

10h30 : dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi de remise de décorations à messieurs Michel Quedeville et Pierre Chauveau

Avenay

11h00 : dépôt de gerbe au monument aux morts et remise de décoration à monsieur Raymond Patry. Vin d'honneur à la salle des fêtes.

Dimanche 17 Juin 2007

Messe anniversaire du bombardement du 15 juin 1944 en mémoire des 130 victimes civiles et dépôt d'une gerbe au monument aux morts.

Dimanche 24 Juin 2007

Evrecy

79^{ème} Congrès Départemental UNC Calvados sous la présidence de Michel Leboeuf délégué national et président du groupe Vendée

8h30 : Accueil des congressistes avec café, croissants devant la salle des fêtes.

Départ de la place d'Evrecy en défilé des 120 drapeaux, des autorités, des anciens combattants, vers l'église (500 Participants).

9h15 : Messe à l'église d'Evrecy en présence de la musique d'Aunay-sur-Odon puis défilé vers le monument aux morts.

Dépôt de 7 gerbes représentant les différents services avec les élèves du collège suivi des discours.

Remise du fanion d'Honneur à Jean Prévèlle et de décorations à Messieurs Pierre Bry, Bernard Lecourt et Bruno Madeline.

Un repas était servi à la salle des sports d'Evrecy par Monsieur Ménard, traiteur, et l'animation était assurée par l'Orchestre Versonnais de Jean Michel Roussel.

Mardi 10 Juillet 2007

Sainte-Honorine du Fay

Inhumation de Monsieur Gabriel Bisson, ancien combattant et résistant 1939-1945, avec la participation des porte-drapeaux d'Evrecy.

Dimanche 2 Septembre 2007

Evrecy

Méchoui à la salle des fêtes organisé par la section des Anciens Combattants d'Evrecy

Samedi 20 Octobre 2007

Réunion des présidents de sections, salle des quartiers à Venois

Dimanche 11 Novembre 2007

Cérémonies (Armistice 1918) avec messes à Evrecy et communes environnantes.

Mercredi 5 Décembre 2007

Caen

Journée nationale des morts d'A.F.N. Place Foch.

A venir :

Samedi 19 Janvier 2008

Evrecy

Assemblée générale de la section d'Evrecy.



24.06.2007

79^{ème} Congrès
départemental
U.N.C.

(Défilé des porte-
drapeaux)

Association Loisirs Culture et Accueil

14210 . AVENAY

L'Age n'est pas une maladie mais une fatalité.

Il faut se réveiller. Pensons que tous nous vieillissons ou vieillirons et qu'il est toujours agréable de briser la solitude et se sentir un peu protégés. Beaucoup de personnes sont veuves ou veufs, la solitude existe pour ces personnes. Les enfants ne sont pas toujours disponibles et ont eux aussi, d'autres genres de problèmes à résoudre.

Ne penser qu'à soi et à son petit confort, sans se soucier des autres, ne me paraît pas très humain et hors du temps que nous traversons et en tous cas dépassé. Grâce à notre joie de vivre commune, nous avons du plaisir à nous retrouver dans nos activités habituelles et variées.

Retraçons maintenant ce qui a pu être fait en cette année 2007.

En janvier : L'immanquable assemblée générale où 42 personnes ont renouvelé leur adhésion. Il pourrait y en avoir beaucoup plus. Il ne faut surtout pas penser que l'adhésion au club met un boulet au pied de chaque adhérent. Surtout pas ! Chacun fait ce qui lui plaît. Les uns viennent aux réunions le deuxième jeudi de chaque mois à la salle des fêtes pour jouer, d'autres pour les petites sorties, spectacles, voyages ou randonnées en toute liberté.

Février est apprécié pour le jeu de Loto qui permet de remporter de très beaux lots. Les perdants ne partent jamais les mains vides.

Le mois de mars est attendu de toutes et tous puisque le comité des fêtes offre le délicieux repas devenu traditionnel de notre village. Nous avons complimenté nos doyens Mme Odette COLIBERT et M. Albert PUPIN, on sait qu'ils ont connu de bien gros soucis de santé cette année. Nous leurs souhaitons un prompt rétablissement.



Repas des Anciens (le discours de la Présidente)



En début **avril**, une trentaine de personnes ont applaudi le beau spectacle de variétés avec Charles DUMONT auteur interprète des classiques d'Edith PIAF qui, avec son accompagnatrice, nous ont fait revivre les moments inoubliables de la grande chanteuse.

En **juin** les clubs de : Tessel, Juvigny et Tilly Sur Seules nous ont proposé une randonnée pédestre de 7 à 8 kms que nous avons acceptée de grand cœur car beaucoup de clubs y participent. C'est une agréable invitation qui nous permet de nous rassembler en toute convivialité.

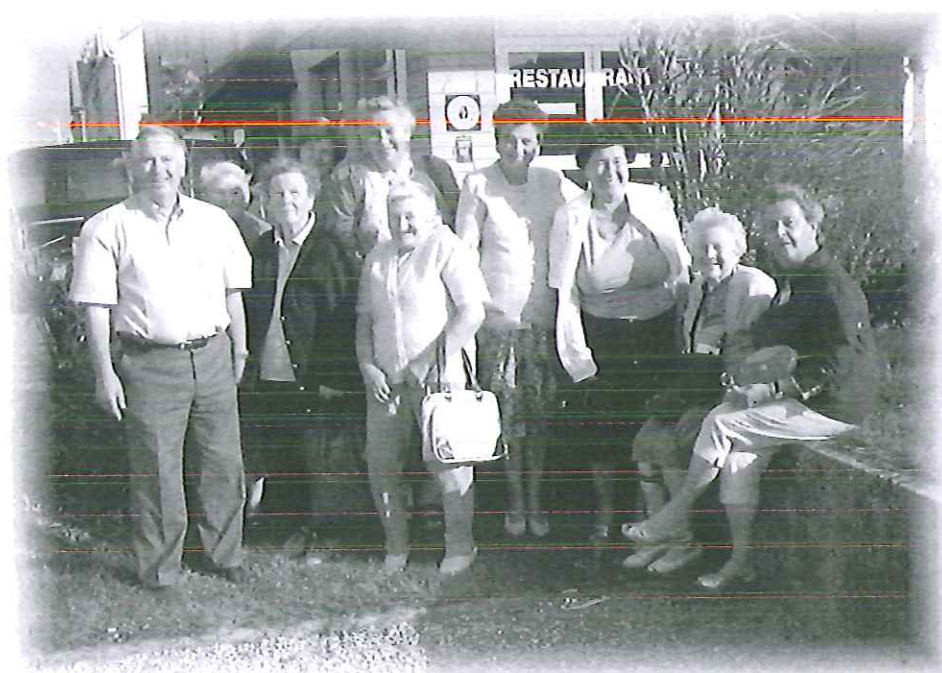
Le festival des Aînés Ruraux : une journée bien agréable de spectacle dans le parc du château de Beaugard.

Juin est habituellement le mois phare pour le club et le Comité des Fêtes. Nous avons travaillé main dans la main avec les nouveaux. Le résultat est là et on ne change pas une équipe qui gagne.

Juillet a vu son voyage annuel à Montgothier annulé faute de participants ; qu'on se le dise.

Août : Repas et Vacances.

Pour la rentrée de **septembre**, une idée nous a conduit pour un après midi à LUC SUR MER à l'Hôtel Restaurant « Le Beau Rivage ». Ambiance et repas admirable suivi d'un quartier libre ou chacun à pu s'en donner à cœur joie : ballades sur les quais, pieds dans l'eau ou mini golf pour 24 personnes présentes.



Sortie
à Luc-sur-Mer
pour la rentrée de
septembre.



Tous ravis, nous l'avons été lors de notre reprise de gym douce. Il faut essayer de garder la forme.

Octobre : Le magnifique spectacle de la Garde Républicaine nous retenait au Zénith de Caen dans le cadres des Equi'Days. A renouveler inmanquablement. Un agréable repas en commun concluait cette journée.

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis pour le renouvellement du bureau et de la Présidence pour l'assemblée générale de janvier prochain. Encore une fois, haut les cœurs ! il faut décider de l'avenir du club.

En **novembre** nous avons le plaisir d'accueillir « Les Tréteaux de la Guigne » pour une **soirée théâtre (60 personnes)**. Une très bonne ambiance. Le retour est prévu pour 2008.

En un mot, une réunion des villages Vieux - Avenay très sympa.

Nous attendons le mois de **décembre** pour offrir à nos aînés un repas de Noël digne de cette fête le 16 décembre à 12 heures à la salle des fêtes d'Avenay. Des invitations sont faites aux personnes concernées.



Repas de Noël des Aînés. (16.12.07)



L'année 2007 se terminera, laissant derrière elle de bons et mauvais souvenirs. Gardons les bons, essayons d'oublier les plus sombres.

Les membres du Conseil d'Administration et leur président souhaitent de tout cœur à nos aînés ainsi qu'à tous les « Avenaysiens » et « Avenaysiennes » petits et grands, un bon et joyeux Noël en famille et une bonne et heureuse année 2008. Bonne santé à tous.

Le Président
Jean Louis QUILLOT

L'édito de Frère Arsène

VIVRE ENSEMBLE

Des changements sur le territoire rural.

Jusqu'aux années 90, on a assisté à un exode rural et à une concentration de la population dans les villes et les banlieues. Depuis 1990 une inversion de tendance s'est produite, des communes rurales qui se dépeuplaient ont vu leur situation se renverser : Citadins en recherche de qualité de vie, populations modestes en difficulté d'accès au logement dans les villes, personnes en situation précaire espérant trouver une vie moins chère, retraités effectuant « un retour au pays. »

On ne peut plus parler d'un monde rural, mais de territoires ruraux, confrontés à des réalités économiques et sociales très diverses.

D'autres recompositions s'opèrent à partir des intercommunalités et ouvrent ainsi à des possibilités de solidarités institutionnelles entre villages. Elles invitent à un dépassement de l'esprit de clocher.

L'Église elle aussi a dû s'adapter, créer des paroisses qui regroupent plusieurs communes, pour mieux servir, et grâce à des personnes qui s'engagent.

La paroisse a été présente à plusieurs forums des associations ; les échanges ont été nombreux et riches.



Les effets de ces mutations sont variés, mais porteurs d'idées nouvelles, et d'un souffle nouveau qui peuvent participer à créer ou renouveler la vie associative, ... et la vie d'Église. Chacun peut y trouver sa place.

Bonne année à toutes et tous.

Arsène

P.S. Il est toujours possible de me rencontrer au presbytère d'ÉVRECY. ☎ 02 31 73 66 15



Comité des Fêtes et Loisirs d'Avenay

25^{ème} CONCOURS INTER-REGIONAL du PAIN

21 ET 22 JUIN 2008

Bientôt l'année 2007 va tirer sa révérence, et 2008 se profile à l'horizon. Il est déjà temps d'effectuer le bilan des activités proposées durant cette saison.

Pour couronner le début de l'année, au cours de la première réunion, la galette des rois a été partagée par les membres du comité et leurs conjoints.

Après un mois, suspendues au dessus de nos têtes, les différentes guirlandes qui ont décoré le village, sont revenues sur terre et rangées jusqu'au prochain Noël.

Début mars, première manifestation, en faveur de la coopérative scolaire d'AVENAY. Ce concours de belote est moyennement fréquenté. Il est maintenu, cela fait toujours un petit plus pour l'école pour organiser ou investir dans de nouvelles activités.

Le 18 mars, s'est déroulé le traditionnel repas des anciens en présence des officiels, des conseillers municipaux, et des membres du comité. 57 convives étaient présents. Ce lien entre les générations permet de nouer des relations chaleureuses et conviviales, car tôt ou tard, nous aussi serons du côté des invités. Le repas a été préparé par M. et Mme FRANCOIS de Vieux, et servi par les bénévoles du comité qui le font toujours avec le plus grand des plaisirs. Donner et recevoir, c'est une très belle devise et c'est souvent l'âme d'une association réussie. L'animation a été réalisée par une connaissance de l'un des membres du comité.

Après une pause d'un an, le premier week-end d'avril, a eu lieu la 6^{ème} exposition artistique. Le thème : l'art en campagne est bien approprié, car la campagne est une bonne compagne pour les peintres confirmés, ou en herbe. D'autres supports artistiques ont été présentés lors de cette manifestation :

- La photo : un photographe ornaïsi a exposé des photos champêtres.
- Les travaux manuels : patchwork, verre soufflé, lithographie, lampes décoratives.

On peut remarquer que l'art est très diversifié. Seize exposants nous ont fait découvrir leurs différentes activités. Pour la prochaine exposition, d'autres créations sont les bienvenues.

Le 15 avril, accompagné par un soleil généreux, s'est déroulée notre randonnée pédestre. Un circuit sillonnant les alentours d'Avenay nous a permis de découvrir de beaux sites, lesquels passent inaperçus lorsque nous utilisons la voiture. C'est une activité qui pourrait mieux « marcher », le nombre de participants reste faible. Il faut toutefois remarquer que de nouveaux habitants sont venus grossir le groupe des habitués; il faut persévérer. Pour ceux qui le souhaitent un repas pique-nique a été partagé dans une très bonne ambiance.

Les 23 et 24 juin, a eu lieu le 24^{ème} concours interrégional du pain et notre kermesse au village. Pour les nouveaux habitants, il faut rappeler que le concours du pain, à l'origine, a servi de support pour relancer la fête au village.

Pour cette nouvelle édition, les artisans pâtisseries avaient le droit de concourir. Cette initiative avait pour but aussi de redonner une dynamique à ce concours qui avait tendance à stagner. Pour cette année, participation honorable des différents artisans, néanmoins, il faut quand même signaler que le nombre d'inscrits augmente peu et que les nouveaux concurrents se font rares.

Cette fois ci, de plus, la météo n'a pas été une partenaire positive. En effet, la pluie a éclipsé le soleil mais cela ne nous a pas empêchés d'avoir une affluence satisfaisante. Pour ce 24^{ème} concours, nous avons mis en place quelques nouveautés, aussi bien pour les boulangers que pour les activités; elles seront maintenues et toutes autres idées d'innovations sont les bienvenues.



(Nouveauté pour le 24^{ème} concours du pain : travail à partir du sucre).

Le 26 juillet, lors du bilan de la kermesse, le soleil était revenu car notre trésorière nous a annoncé que le résultat était bénéfique à la satisfaction de tous. Cette manifestation demande beaucoup d'investissement personnel, une centaine de personnes, oeuvrent t avant, pendant, et après le concours, une nouvelle fois, un grand merci à tous. L'an prochain, rendez-vous important, ce sera le 25^{ème} anniversaire qui se déroulera les 21 et 22 juin 2008, dates à retenir dès maintenant.

Le 9 septembre, pour la 5^{ème} année consécutive, a été organisée notre foire aux greniers sur le terrain de sport. Ce vide greniers a fait le plein d'exposants, habitués ou nouveaux. Nous avons constaté une forte augmentation du nombre de mètres vendus mais une baisse au niveau des repas. Cette activité néanmoins, permet de

réaliser un bénéfice intéressant. Les exposants, en général, sont satisfaits de l'accueil qui leur est réservé par les membres du comité; cela reste très convivial et c'est ce climat qu'il nous faut absolument maintenir.

A la rentrée de septembre, la gymnastique volontaire n'a pas repris. Mme Edith Nicolas qui dirigeait cette activité a décidé de la mettre entre parenthèses, pendant un an ou deux. Nous pouvons la remercier pour son dévouement.

Le 19 octobre, à la salle des fêtes a eu lieu l'assemblée générale de notre comité des fêtes et loisirs. Le comité compte 30 adhérents. A cette occasion, notre trésorière, Yannicke LEBOUCHER, a fait état d'un rapport financier positif qui permet de prévoir le budget prévisionnel de l'année 2008.



Le Comité en réunion.



Lors de cette réunion, Lucien MARTIN, président depuis de nombreuses années a exprimé le souhait de se retirer de son poste. Toutefois, il reste membre du

comité. Nous pouvons féliciter vivement Lucien car son dynamisme, ses connaissances et sa diplomatie ont permis au comité d'être connu et reconnu. Un grand merci à lui.

Le nouveau bureau mis en place est prêt à poursuivre la voie tracée, pour faire aussi bien et faire perdurer cette association qui donne de la vie dans notre village.

Une note un peu moins optimiste : certains membres du comité sont là depuis longtemps déjà, du sang neuf serait le bienvenu, c'est l'un de nos souhaits pour l'année prochaine.

Le 1^{er} décembre, après avoir vérifié ampoules et cordons, une dizaine de bénévoles a installé différentes guirlandes pour égayer les principaux quartiers de notre commune. Cette année, il n'y a pas eu de nouvelle réalisation, projet prévu pour l'an prochain.

Pour la seconde année, en association avec l'ICL (Inter Culture Loisirs, qui regroupe 9 communes - petit rappel au passage) le comité des fêtes d'AVENAY a participé au Téléthon qui s'est déroulé les 8 et 9 décembre.

A cette occasion, la salle des fêtes s'est transformée en « boulangerie » avec service de petits déjeuners, durant les deux matinées.

Avec la complicité de deux boulangeries locales, nous avons vendu des pains au chocolat, croissants, petites baguettes, mais également de la teurgoule et des gâteaux fournis par certains membres du comité. Nous avons innové cette année, puisque trois boulangers bénévoles ont utilisé un ancien four à pain fonctionnant au bois, pour pétrir, façonner et cuire une fournée le samedi matin et autant le dimanche. A chaque fournée, 80 boules de pain d'environ 600 / 700 g, toutes dorées, sont sorties laissant augurer une saveur croustillante. Un grand merci à ces intervenants extérieurs pour leur gentillesse et leur dévouement.

Grâce également à la participation de l'école et à la vente de ballons, le résultat pour notre comité a été plus qu'honorable pour cette participation puisque notre bénéfice s'est élevé à 993 euros soit plus du double de l'année dernière, et près de 40 % de la recette totale de l'ICL.

Le 15 décembre, petite halte chez nos anciens pour la distribution du colis de Noël : plusieurs équipes chargées d'un colis festif, d'une plante et d'une carte de vœux ont fêté NOËL avant l'heure. Ce rendez vous annuel permet aussi à certains membres du comité de faire connaissance avec leurs aînés. C'est toujours un moment agréable de l'année.

Le 18 décembre, visite du père Noël à l'école publique d'AVENAY. Le comité des fêtes a offert un livre et des friandises; ce sont ainsi 85 enfants qui ont pu bénéficier de leurs petits cadeaux de fin d'année.

Dans la mesure de ses moyens, le comité essaie de n'oublier ni les jeunes, ni les aînés et tant que le comité sera actif, ce fonctionnement existera...



Merci à tous,
Bonnes fêtes de fin d'années
et très bonne année 2008.

Pour le comité,

Le président,
Gérard GENESLAY



Les membres du Comité des Fêtes,
prêts pour la pose des illuminations
de Noël.

Les écoliers



Grande Section - CP (Classe de mer et éveil musical).

Saint-Germain sur -Ay (50) - Mai 2007

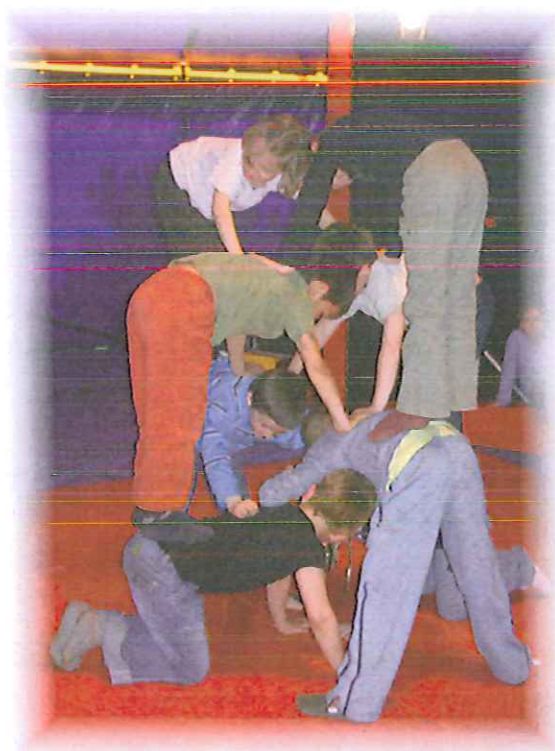


en classes de découvertes



CE1-CE2 (Classe de mer et cirque)

Saint-Martin de Bréhal (50) - Mars 2007



CM1-CM2 (Classe de neige) Sollières (73) - Mars 2007





Fleurissement d'Avenay et Concours des Maisons Fleuries

Pour la septième année consécutive, à raison de deux campagnes de renouvellement floral annuel, le comité de fleurissement avec le soutien de la Commune s'est une nouvelle fois mobilisé le 10 novembre 2007 pour réaliser la campagne d'hiver et de printemps 2008. La prochaine étant d'ores et déjà programmée pour mai 2008.

C'est avec regret et beaucoup de peine que nous avons vu nous quitter cette année 2007, notre partenaire aux plantations, Yvonne demeurant toujours présente dans nos pensées lors des plantations annuelles.



Qu'il me soit permis ici de remercier individuellement tous les participants municipaux et bénévoles qui contribuent selon leurs envies et leurs moyens à l'embellissement des biens communs et privés de notre commune.

- Pour leur collaboration active, aux plantations,
- ou encore leur participation au 4^{ème} concours des maisons fleuries qui s'est déroulé en juillet 2007 et qui cette année a été encore un franc succès.



La Maison de Monsieur Robert
SIMON, « Prix du Mérite 2007 ».



Les résultats du concours 2007 sont les suivants :

<u>Liste des Gagnants</u>		<u>Liste des Gagnants - Membres du jury</u>	
1 ^{er}	M. et Mme Pierre LEMOINE	1 ^{er}	M. et Mme Alain HUET
2 ^{ème}	M. et Mme Francis TREMPU	2 ^{ème}	M. et Mme Philippe MARGUERITE
3 ^{ème}	M. et Mme Thierry HARDY		
4 ^{ème}	M. et Mme Gérard DAVESNE	<u>Prix du mérite</u>	
5 ^{ème}	M. et Mme André SAINT-JAMES	Monsieur Robert SIMON	

Force nous est donnée, de constater, au vu de ces résultats, et des efforts individuels entrepris, que l'année 2008 sera plus encourageante encore.

Que chacun des bénévoles et participants soient ici une nouvelle fois remerciés pour leur collaboration au fleurissement de la commune et au concours des maisons fleuries, sans oublier nos généreux donateurs qui nous ont permis de récompenser les lauréats, et

Bienvenue à tous ceux qui souhaitent nous rejoindre au printemps prochain

- Pour une participation active au fleurissement de la commune,
- Pour faire partie du jury du concours,
- Pour participer au prochain concours des maisons fleuries.

Bonne et heureuse année à tous pour 2008.

Pour le comité de fleurissement,
Jean-Louis QUILLOT



*Remise des Prix du
Concours des Maisons
Fleuries 2007.*



Le mot des Délégués des Parents d'Elèves

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux parents au sein de notre école et de notre commune.

Nous profitons de ce petit mot pour remercier toutes les personnes qui ont participé l'an passé à nos traditionnelles activités (soirée choucroute, opérations croissants, méchoui de fin d'année...) et de rajouter que les deux premières ventes de croissants ainsi que la vente des sapins et le marché de Noël ont très bien fonctionné. C'est grâce à vos dons de petits matériels, de votre présence auprès des élèves pour la confection des objets que tout cela a pu être réalisé.

Nous espérons que grâce à ces différentes activités, les projets de classes découvertes pourront à nouveau être mis en place pour chaque niveau de classe dès l'année prochaine (classe de neige, classe de découverte, éveil musical...).

En ce qui concerne l'année 2007-2008, les enfants bénéficient des activités suivantes :

CM1/CM2 : cours de guitare et escrime

CE1/CE2 : cours de flûte et équitation

GS/CP : cours de percussion et natation.

Ces activités sont financées par la coopérative scolaire.

Les élèves étant de plus en plus nombreux, nous aurons donc plus que jamais besoin de votre soutien et de votre participation à l'ensemble de nos activités afin que ces projets puissent voir le jour dès l'année prochaine.

Tous les parents sont les bienvenus et toutes les idées sont bonnes à prendre. N'hésitez pas à nous interpeller. Nous vous tiendrons au courant des dates des conseils d'école.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes et une heureuse année 2008.



Céline Desaintdenis

02.31.08.23.99

Patricia Mouchel

02.31.73.79.68

Sébastien et Edith Halix

02.31.74.24.53



Le mot de l'École

L'école a battu cette année un nouveau record de fréquentation puisque 85 enfants y sont inscrits depuis la rentrée de septembre. Les effectifs devraient se stabiliser autour de ce nombre, au moins pour les trois années à venir.

Les personnes qui souhaitent scolariser leur(s) enfant(s) à la rentrée prochaine peuvent dès maintenant nous le faire savoir (numéro de téléphone de l'école : 02.31.80.74.03).

L'équipe enseignante s'est trouvée un peu remaniée, suite au départ de Monsieur Michel LECONTE, que nous remercions pour ses quatre années de collaboration à l'école.

L'organisation de l'école est la suivante pour cette année :

✍ Petite, Moyenne et

Grandes sections : Enseignantes : Caroline MARCHAND

Laurence ROBILLARD

Corinne SENEAL (Agent Communal)

28 enfants (12 « petits », 11 « moyens » et 5 « grands »)

✍ **Grande section - CP :** Enseignante : Florence ESNAULT

23 enfants (9 GS et 14 CP)

✍ **CE1 - CE2 :** Enseignante : Delphine MAGDELAINE

16 enfants (5 CE1 et 11 CE2)

✍ **CM - CM2 :** Enseignants : Jean-Yves CAILLARD

Yohann QUENTEL (le lundi)

17 enfants (8 CM1 et 9 CM2)

✍ **Maître E :** Elisabeth BOUTET (1h30, le lundi et le jeudi)

✍ **Assistante d'éducation :** Anne DUPONT (Mardi matin, vendredi après-midi)

✍ **Service de cantine :** J. MARCHEGIANI, N. LEROY et G. DESCLOS

✍ **Garderie :** Jeannine MARCHEGIANI

✍ **Entretien des locaux :** Nicole LEROY

✍ **Contrat d'avenir :** Colette OLIVIERO (Tâches administratives et d'aide)

✍ **Intervenants extérieurs :** Annabelle FRANCOIS (Musique)

Bernard PUPIN (Activités ponctuelles de jardinage)

Nous ne pouvons aborder le détail des activités prévues cette année, sans revenir sur les événements importants de l'année écoulée, à savoir les classes de découvertes. Comme vous pourrez le constater par le biais des photos au milieu de ce bulletin, les enfants ont pu profiter de séjours à SAINT-GERMAIN SUR AY (pour les GS-CP, en classe de mer et initiation musicale), à SAINT-MARTIN DE BREHAL (pour les CE1 - CE2, en classe de mer et initiation cirque) et à SOLLIÈRES (pour les CM - CM2, en classe de neige). Les enfants sont revenus riches de connaissances et de découvertes nouvelles et enchantés de ces diverses sorties dont ils garderont de bons souvenirs.

Compte tenu de la nouvelle répartition des classes, ces activités devraient maintenant être organisées tous les deux ans, pour que les enfants puissent tous en bénéficier durant leur scolarité. Nous aurons à évoquer cette situation, avec les parents, en fin d'année scolaire, afin de savoir si nos ressources financières le permettront à l'avenir.



Cette année scolaire ne comportant pas de classes découvertes au programme, nous avons toutefois tenu à mettre sur pied des projets nouveaux :

- ☺ Pour les GS-CP : initiation aux percussions et natation*
(L'activité natation sera aussi accessible aux 5 GS qui sont scolarisés dans la classe maternelle)
- ☺ Pour les CE1 - CE2 : initiation à la flûte à bec et équitation.
- ☺ Pour les CM1 - CM2 : initiation à la guitare et escrime.
- ☺ Les enfants de la classe maternelles bénéficieront de sorties ponctuelles d'une journée, plusieurs fois dans l'année.

Les séances d'initiation musicale qui étaient prévues au 1^{er} trimestre, viennent de s'achever. Le spectacle de Noël a permis à chacun de mesurer l'investissement et les progrès des enfants. Nous profitons de cet article pour renouveler tous nos remerciements à Annabelle FRANÇOIS, Professeur à l'école intercommunale de musique, qui a mené un travail très riche auprès de nos élèves.

Nous avons bien entendu également prévu de renouveler nos activités habituelles avec d'autres écoles, comme nous le faisons chaque année - rencontres de chant choral et sportives, cross du collège (nous avons obtenu une 1^{ère} place chez les filles, avec Alicia JEAN et une 2^{ème} place chez les garçons, avec Baptiste POULAIN, mais nous n'avons pas réussi à conquérir le coupe du classement par équipes...).

Nous avons pu profiter de notre jardin d'école cette année encore, avec l'aide toujours aussi précieuse de Monsieur PUPIN. Nous avons fait les premières récoltes, certes modestes, en raison notamment d'une météo peu favorable, mais nous persévérons... Le fleurissement de l'école, toujours en compagnie de Monsieur PUPIN a pris un peu plus d'ampleur. Nous en avons été récompensés, puisque le jury du « Concours des maisons fleuries » nous a remis un prix spécial.



Le mardi 18 décembre, les enfants avaient rendez-vous avec le Père Noël. Il leur a remis des livres et des friandises que le Comité des Fêtes avait commandés. Quelques jours plus tôt, les quatre classes avaient pu profiter, pendant deux jours, de la présence d'une animatrice qui leur a présenté diverses expériences à partir de ressources de la nature. Certains élèves ont même pu s'initier à l'enluminure, avec des peintures et des encres fabriquées comme au moyen-âge. Nous avons pu vérifier combien les anciens savaient tirer parti de la nature, tout en la respectant... Cette activité a pu exister grâce à une subvention de la Commune. Nous utiliserons le reste de cette ressource pour acheter divers équipements (notamment en matériel de sport ou audio-visuel). Nous remercions bien entendu la Commune et le Comité des Fêtes pour leur précieux soutien.

Les élections des Représentants des Parents au Conseil d'Ecole ont eu lieu le 13 octobre dernier et ont vu l'élection ou la réélection de Mesdames Céline DESAINTDENIS, Edith HALIX Patricia MOUCHEL et de Monsieur Sébastien HALIX, que nous félicitons et remercions pour leur active contribution à la vie de l'école. Merci également à Madame Christelle LEROY pour sa présence et sa participation aux réunions de l'année écoulée.

Le sujet le plus important évoqué lors de la 1^{ère} réunion du Conseil d'Ecole a concerné l'absence d'étude surveillée à la rentrée. Les délégués des parents ont rencontré Monsieur le Maire, nous avons eu également l'occasion de lui en parler, et lors de sa réunion du 20 novembre dernier, le Conseil Municipal a décidé de recruter une personne, dans le cadre d'un contrat aidé par l'état. Ce type de recrutement n'étant malheureusement plus possible pour l'année 2007, nous espérons que cette demande pourra être satisfaite dans les premiers jours de janvier 2008.

Les premières activités de la Coopérative Scolaire ont connu de réels succès. Nous n'avons jamais autant vendu de viennoiseries que lors des deux premières opérations de l'année (plus de 450 « produits » à chaque fois !). De même, nous avons vendu plus de 50 sapins (malgré quelques déboires l'an passé, la qualité des sapins ayant parfois beaucoup laissé à désirer). Notre nouveau fournisseur nous a livré de très beaux arbres cette année et nous espérons qu'ils auront donné satisfaction aux acheteurs.

Notre « Marché de Noël » dans sa nouvelle version a connu lui aussi une belle réussite. Rappelons que ce sont les enfants qui, avec l'aide de quelques mamans, ont réalisé les divers objets vendus à cette occasion. Nous avons reçu beaucoup de compliments pour la qualité du travail, que nous leur transmettons bien volontiers.



Nous vous communiquons, pour terminer, les dates des prochaines activités de la Coopérative Scolaire. N'oubliez pas de les cocher sur votre calendrier !

- Vente de croissants : Dimanche 17 janvier
- Soirée choucroute : Samedi 02 février
- Concours de belote* : Samedi 16 février
- Matinée costumée : Samedi 29 mars
- Vente de croissants : Dimanche 30 mars
- Vente de croissants : Dimanche 18 mai
- Foire aux greniers : Dimanche 1^{er} juin
- Vente de croissants : Dimanche 15 juin
- Soirée grillades : Samedi 28 juin
- Vente de croissants : Dimanche 13 juillet

*Concours organisé par le Comité des Fêtes, au bénéfice de la Coopérative scolaire.

D'autres activités ont été proposées par des parents et sont actuellement en projet. Nous vous en communiquerons ultérieurement les dates, s'ils se concrétisent.

L'équipe enseignante



Les enfants et tout le personnel de
l'Ecole vous souhaitent un joyeux
Noël et une heureuse année 2008





A F A P E J

Agir ensemble pour l'emploi

Association des Familles Actives Pour l'Emploi des Jeunes

7 ter rue du Dorset 14930 MALTOT

Tel/Fax : 02 31 26 98 17

**Au Service de Toutes Personnes en Recherche d'Emploi ou de
Conseils
&
Propose aux futurs Employeurs des Personnes Compétentes**

Association qui regroupe les communes de :

Amayé/Orne, Avenay, Esquay Notre Dame, Eterville, Maizet, Maltot,
Feuguerolles-Bully et Vieux.

Sa Nature : Association Familiale Intercommunale à But Social,
soutenue et subventionnée par **Votre Commune**.

Son But : Procurer un soutien Moral, d'Écoute et de Dialogue, un
appui technique (aide personnalisée au C.V. et aux
techniques de recherche d'emploi...).

Action : Grâce à un réseau important, nous parvenons à mettre
directement en relation les Demandeurs d'Emploi avec des
Employeurs.

Qui sommes-nous ? :

Un groupe de Bénévoles au Service de **Toutes** les
personnes cherchant Conseils, Orientation ou Emploi.

Ceci en toute Gratuité, en parfaite Discrétion et ... c'est Efficace !

PERMANENCES :

1^{er} et 3^{ème} samedis du mois, de 10h30 à 12h00 (à coté de la Poste de Maltot)

↘ Sur rendez vous du lundi au vendredi

Téléphone pour les rendez vous ou pour tous renseignements : 02 31 26 91 45

Le tennis Club d'Avenay

Pour tous les habitants, ainsi que nos nouveaux arrivants, il existe près du terrain de foot, un terrain de tennis qui ne demande qu'à être foulé "par vos nouvelles chaussures de sport"

Nos Tarifs pour la nouvelle saison tennistique du 01/10/07 au 30/09/08 sont :

- * Adultes et enfants extérieurs des habitants d'Avenay : **20 euros**
- * Enfants moins de 12 ans : **gratuit**
(mais obligation de jouer avec un adulte)
- * Enfants entre 12 ans et étudiants : **15 euros**
- * Visiteurs : **30 euros**
- * Cadenas pour réservation : **5 euros**
- * Clef du court : **3 euros**

Pour les adhérents qui arrêtent le tennis,
nous vous prions de nous rapporter la clef du court. Merci d'avance.

Dans l'attente de vous voir,

L'équipe du Tennis vous souhaite à toutes et tous futurs adhérents de
Joyeuses fêtes de fin d'année.

- Pour tous renseignements :
 - contactez Jean-Louis GABRIEL, responsable du Tennis d'AVENAY.

Coordonnées : M GABRIEL Jean-Louis
2 rue de la Mare
14210 AVENAY
Tél : 02-31-08-04-24



A.S. Vieux Football

L'effectif du club a encore augmenté pour la saison 2006/2007. De 167 licenciés, nous sommes passés à 207, fans compris. Cette hausse est nette dans les catégories débutants (43) et poussins (27).

Notre club a donc en championnat, 4 équipes débutants, 3 poussins, une benjamins, une 13 ans, une 15 ans, une 18 ans, 2 seniors et une fans.

Le bilan est très satisfaisant : les 13 ans, les 15 ans, les 18 ans et les seniors B accèdent à un niveau supérieur.

Trois arbitres sont venus étoffer notre structure, ce qui a permis de ne pas être pénalisé financièrement (600 €), de recruter des joueurs et de pouvoir accéder à des divisions supérieures.

Deux éducateurs, Adrien Marion et Damien Cotin, ont obtenu leur diplôme de Jeune animateur et d'Initiateur 2.

FAITS MARQUANTS

En juillet, la remise en état de la pelouse par les dirigeants, les jeunes et les parents du club.

En octobre, le repas du club qui a connu un réel succès puisque nous avons été obligés de refuser des inscriptions.

En décembre, l'opération « Calendriers » a connu un vrai succès.

En mars, un pot de l'amitié a remplacé notre traditionnelle galette des rois ; un moment d'échanges et de convivialité.

En avril, notre stage foot-loisirs-détente avec 75 participants. Activités foot le matin, sortie piscine, festyland, accrobranches à St Gatien, et nouveauté : jorky-ball pour les grands.

Toujours en avril, un second repas organisé à la demande des parents : chose faite et bien faite puisque 180 personnes ont participé !

En juin, notre tournoi a vu un record de participation (92 équipes) ; nous avons refusé une trentaine d'équipes. Dommage que la météo, cette fois-ci, ne fut pas au rendez-vous !!

Pour commencer la nouvelle saison, nous ne pouvions pas passer sous silence les 20 ans du club. C'est donc le 24 novembre dernier que nous avons organisé une journée de manifestations : matchs de football, exposition photos, verre de l'amitié et repas dansant au gymnase de Feuguerolles-Bully. Ce fut un week-end de fête !!

Les dirigeants remercient les éducateurs, les communes de Vieux, Maltot et Avenay, les sponsors, les parents et tous les bénévoles qui s'investissent dans la vie du club. Sans votre aide, nous ne pourrions pas fonctionner !!





ASSOCIATION INTER CULTURE LOISIRS VAL ORNE AJON

Tout d'abord, un résumé pour expliquer ce qu'est l'I.C.L. à nos nouveaux habitants :

L'Inter Culture Loisirs est une association, loi 1901, qui regroupe 9 communes : Amayé sur orne, Avenay, Maisoncelles/Ajon, Maizet, Montigny, Préaux Bocage, Ste Honorine-du-Fay, Trois Monts, Vacognes-Neuilly.

Ensemble, elles proposent des activités : loisirs, culture, voyage, soirées conviviales, jumelage avec Johannesberg en Allemagne, cours d'allemand, marches du dimanche, téléthon etc...

C'est une association de bénévoles qui depuis 40 ans, participe à créer des liens entre nos villages.

Constitution du bureau le 10 septembre 2007 :

Présidente : Christine Marie (Maizet), Vice-Président : Jean Legoupil (Ste Honorine du Fay), Trésorier : Alain Jodocius (Amayé sur Orne), Secrétaire : Christine Le Métayer (Trois Monts), Secrétaire Adjoint : Pierre-Jean Lecharlès (Préaux Bocage).

L'association est ouverte à tous et serait heureuse de recevoir de nouveaux adhérents.

Voici les activités de 2007

Les randonnées du dimanche continuent de faire connaître les chemins de nos 9 communes à raison d'une par mois conformément au calendrier distribué en septembre. Les 60 marcheurs en moyenne sont heureux de se retrouver à l'issue de la balade autour d'un pot de l'amitié offert par les municipalités.

Les promeneurs de la grande randonnée du 10 juin se sont retrouvés au Locheur pour le pique-nique.



*Le retour de la rando
d'Avenay le 16 septembre*

Les cours d'Allemand vous sont proposés une fois par semaine, le mardi soir et 11 participants suivent assidûment les cours enseignés par Marie-Claire Schaëffer à son domicile. Nous l'en remercions énormément.

La bibliothèque toujours installée à la « Maison des Tilleuls » à Amayé sur Orne ouvre ses portes tous les mardis de 16h30 à 18h30, les mercredis de 10h30 à 12h30 et les samedis de 11h à 12h.

Au mois d'août, une soixantaine de personnes ont participé à la sortie organisée au Mont Saint Michel. Au programme la traversée de la baie avec un guide, un dîner et visite nocturne du Mont.



La soirée beaujolais s'est déroulée le 16 novembre à Vacognes-Neuilly. Elle remporte toujours autant de succès puisque plus de 150 personnes sont venues déguster le beaujolais et passer une bonne soirée très conviviale en cet automne.

Jumelage : nous avons reçu nos amis allemands le week-end de l'ascension.



Le vendredi, ils ont eu le plaisir de découvrir l'île de Chausey sous un soleil splendide.

Voyage en Allemagne : en Octobre, les familles françaises et allemandes se sont retrouvées à Johannesberg, point de rencontre et de départ pour un superbe voyage en Saxe, Dresde, Leipzig, Meissen... Sept jours d'un séjour culturel, amical et convivial.

Le Téléthon 2006 pour sa 1^{ère} année a remporté un beau succès et a permis de rapporter à l'AFM la somme de 2 900€.

Nous espérons que le week-end du 7, 8, 9 décembre 2007 rassemblera beaucoup de monde ; le programme de ces journées a été distribué dernièrement dans vos boîtes aux lettres.

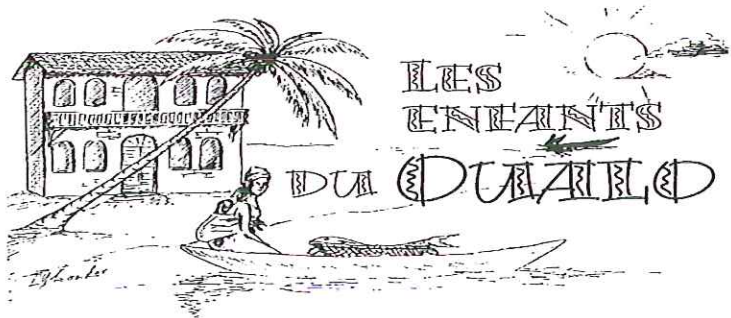
Merci d'avance à tous les donateurs.

Bonne et Heureuse Année 2008 !



Association de Solidarité

Les enfants du Oualo



Notre association créée en 2001 se caractérise par le refus de l'assistantat et œuvre dans la région de Saint-Louis au Nord du SENEGAL en partenariat avec :

- ✓ L'Hôpital de SAINT LOUIS (ophtalmologie et orthopédie)
- ✓ Le Village de SARE LAMOU en zone Sud - Sahélienne

Comme chaque année, une visite a été faite au village. L'ensemble des villageois va bien, malgré de gros problèmes (manque d'eau et incendies). De nombreuses familles ont quitté les bidonvilles pour regagner le milieu rural, ce qui amène une augmentation des naissances et des scolaires (6 classes fonctionnent au lieu de 3 en 2001).

ACTIONS :

1°) Electrification en Janvier 2007 par Energie Solaire de 3 classes et de la case de santé : projet rendu possible en partenariat avec Electriciens sans Frontières de Carcassonne. Saré Lamou devient village pilote pour sa région (4 ans de démarches pour que le projet aboutisse)

2°) Début de travail sur l'hygiène :
12 poubelles avec supports ont été installées dans l'enceinte de la cour de l'école et 1 dans celle de la case de santé

3°) Finalisation de la rénovation de la case de santé : construction d'une troisième salle de soins, et de latrines ; (fourniture et pose de portes, volets, carrelage et faïence).

Acheminement du matériel offert par l'Hôpital de Saint-Louis du Sénégal, après un an de négociation.

4°) Mise en route du jardin sur tables (24 tables), jardin à visées pédagogique et nutritionnelle

5°) Comme chaque année :

Achat de fournitures scolaires et de médicaments

Don de vêtements pour les petits

PROJETS 2008 :

- ✓ Aide financière au Service Ophtalmologie de Saint-Louis pour une mission de soins en brousse.
- ✓ Achats de médicaments sur place et de fournitures scolaires.
- ✓ Acheminement par container de matériel pour l'Orthoprothésiste de l'Hôpital de Saint-Louis.
- ✓ Envoi à l'Association Saint-Louisienne pour la Vue de verres et lunettes par colis postaux et mise en relation avec le Lion's Club Sénégalais pour subventionner la construction d'un centre optique.
- ✓ Construction d'un jardin communautaire, géré par les femmes et d'une case des femmes pour créer un atelier de travaux manuels
- ✓ Le collège de proximité est en stand by. Ce qui suspend nos projets de soutien d'une maison communautaire pour loger et nourrir les enfants.

Nous remercions nos donateurs et nos adhérents pour leur dévouement envers nos partenaires Sénégalais.

Les enfants du Oualo vous souhaitent à toutes et à tous et une bonne et heureuse année 2008

Vous êtes intéressés par nos engagements ? Vous avez des projets pour l'Hôpital et notre village ?

Vous souhaitez nous rejoindre ? N'hésitez pas à nous contacter.

**Association « Les Enfants du OUALO »
(loi 1901)**

Correspondance : fax 02.31.73.65.05

e-mail : leo@ville-evrecy.fr

Siège : Mairie d'EVRECY (14210)

Tél : 02.31.79.15.79

02.31.80.58.00



Ecole de Musique Orne-Odon

Ecole de Musique Orne-Odon
6 rue de l'église
14210 GAVRUS cedex 11



♪ L'école de musique Orne-Odon fonctionne au sein de la Communauté de Communes Evrecy Orne Odon depuis 1989.

♪ Depuis la rentrée de septembre, l'école de musique Orne-Odon propose pour la saison 2007-2008, des cours de piano, saxophone, flûte, guitare, accordéon, ainsi qu'un atelier jazz vocal et une pratique instrumentale en orchestre.

♪ Des ateliers d'éveil musical et d'initiation sont proposés aux enfants à partir de 5 ans.

♪ Cette année, un atelier Chorale est proposé aux adultes tous les lundi à 19 h dans les locaux de Gavrus. Le répertoire proposé s'ouvre sur la chanson française, les chants du monde et le chant classique.

♪ Cette année, 143 élèves, enfants et adultes, peuvent ainsi bénéficier d'un enseignement musical de qualité, associant solfège et apprentissage de l'instrument.

♪ Le projet de l'école est de faire travailler la musique d'ensemble. Ainsi, dans le cursus pédagogique est inclus un temps de pratique d'ensemble pour chaque niveau de formation musicale.

♪ Chacun pouvant apprécier le travail de tous dans le cadre de 3 auditions organisées :

- ✓ le 7 décembre 2007 à Vacognes-Neuilly, en faveur du Téléthon
- ✓ le 5 avril 2008 à Vieux, apéro rétro costumé
- ✓ le 8 juin 2008 à Evrecy, carnet de chants



CONTACTS :

Ecole de musique : 02.31.80.04.69
Permanences : mardi de 14h à 18h
Martine Ecolasse, présidente

Les Croqueurs de Pommes Normandie



L'association des CROQUEURS de POMMES a été officiellement déclarée au journal officiel le 22 juillet 1978 et le siège social se trouve à Belfort. Nous étions plus de 6 000 adhérents à jour de leur cotisation fin 2006 et cela après 28 ans d'existence.

Les CROQUEURS de POMMES se composent de 44 sections locales ou associations en France.

Les CROQUEURS de POMMES NORMANDIE regroupent environ 200 adhérents que dirige Monsieur Claude Lemarchand notre président. Pour l'instant nous avons un verger de sauvegarde à Bavent et un à Vieux la Romaine.

Au début du XX^{ème} siècle existaient des centaines de variétés de pommes sur les marchés, des vergers tout autour des villes, un patrimoine fruitier de 4 000 à 5 000 variétés **uniquement pour les pommes.**

En 1970 pour le consommateur c'est un choix forcé entre 3 pommes:

- ✓ Une jaune, la Golden une variété Américaine qui représente 80% de la vente.
- ✓ Une verte, la Granny Smith une variété Australienne.
- ✓ Une rouge qui regroupe plusieurs variétés qui nous viennent d'Amérique.

Le rôle des croqueurs est d'inverser la tendance. Nous avons des résultats concrets: on commence à trouver un plus grand choix de fruits du pays sur nos marchés.

Les objectifs

Retrouver: les variétés fruitières, les usages anciens, les recettes
Stopper la dégradation du patrimoine fruitier
Préserver les arbres existants et assurer leur sauvetage
Préserver les variétés retrouvées.

Reconstruire

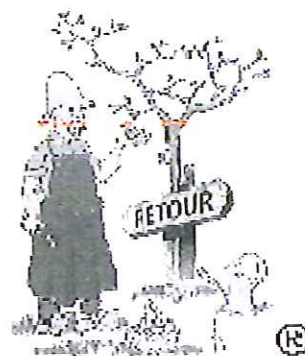
Une culture fruitière créant une demande de fruits sains et variés
Faire connaître l'existence des fruits traditionnels
Réapprendre les gestes qui sauvent les arbres
Former des spécialistes amateurs
Améliorer les compétences techniques
Faciliter les contacts et les échanges
Etendre le réseau des amateurs de fruits
Faire la promotion des variétés anciennes
Agir auprès des producteurs

Les moyens

Un programme de formation
Nous avons un calendrier d'activités réparties sur l'année :
Taille, soins, greffage, expositions
La sauvegarde des variétés anciennes Normandes
Un bulletin (cinq numéros par an)
Le tout pour une cotisation annuelle de 25 euros.

Nous vendons des livres de pomologie que vous pourrez vous offrir si vous le voulez aujourd'hui.

Pour tous renseignements: Bernard Pupin, 11 route d'Amayé sur Orne 14210 . Avenay
Tél : 02-31-08-04-62



Jardiniers de France

Votre Club Local d'Avenay

vous invite à de nombreux rendez-vous :

APPRENEZ LA JARDINAGE

Ateliers de formation

PRENEZ PLAISIR À ECHANGER

Rencontrez d'autres amateurs de jardinage

PROGRAMME SAISON 2007-2008 (1^{er} trimestre)

Samedi 12 Janvier 2008 : La taille fruitière

Samedi 16 Février 2008 : La taille fruitière

Samedi 22 Mars 2008 : La taille fruitière

Samedi 15 et dimanche 16 mars 2008: Foire aux plantes au château de Maltot

Samedi 26 avril 2008 : La greffe en couronne

Jeudi 8 mai 2008 : Foire aux plantes à Evrecy

Dimanche 25 mai 2008 : Marché des Jardiniers à Vieux



L'association des Jardiniers de France

La plus grande association de jardiniers amateurs

Depuis 1876, notre association milite pour le développement du jardinage. Nous sommes présents partout en France grâce à nos nombreux clubs de jardiniers. Plus de 130 000 adhérents nous accompagnent et participent à nos projets.

Des projets associatifs :

Jardins pour les autres: Plus de 100 sites plantent, récolte et offrent 500 tonnes de pommes de terre à des associations caritatives.

Enfants: ateliers découvertes, jardinage, fleurissement dans les écoles. Le 20 septembre 2007, une sortie-découvertes à eu lieu à Evrecy avec la classe de CM1-CM2 de l'école d'Avenay ; nous sommes partis du lavoir pour remonter la Guigne l'après midi.

Horthothérapie: développement d'ateliers de formations aux techniques de jardinages adaptées aux personnes handicapées.



Nettoyage des jardinières à la rentrée de septembre

Pour nos jardins, la revue des Jardiniers de France

10 fois par an, nos adhérents reçoivent leur revue de 52 pages, qui fourmillent d'idées et de conseils pratiques.

Le catalogue du comptoir des Jardiniers de France

Qui commercialise plus de 600 produits, graines et produits de traitements.

Pour seulement 22,50 euros par an

Rejoignez votre club et profitez aussi de tous ces avantages.

Sortie découverte le long de la Guigne, à Evrecy, le 24.11.2007



Votre correspondant local:

Bernard PUPIN

11, Route d'Amayé-sur-Orne

14210 Avenay.

Tél: 02-31-08-04-62



A.D.M.R.

(Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural)

Vous êtes active et débordée ?

L'un des vôtres est malade ?

Vous êtes seul au foyer ?

L'A.D.M.R. vous simplifie la vie quotidienne

Travailler, s'occuper des enfants, tenir une maison : on ne peut tout faire.

L'A.D.M.R. est là ! Ses services vous déchargent des tâches matérielles et vous libèrent l'esprit. Vous allez enfin concilier vie professionnelle et vie de famille.

Ces services sont payants. Mais vous pouvez déduire de vos impôts 50% des sommes versées.

Vous n'aurez pas de soucis avec les formalités administratives, l'association A.D.M.R. s'occupe de tout (URSSAF, fiches de paye...)

Et puis vous offrez du travail à quelqu'un qui n'en a pas : tout le monde y gagne.

Vous êtes retraité ?

La vie est belle avec l'A.D.M.R !

Enfin du temps libre ! Profitez-en. Confiez ces tâches qui vous pèsent et consacrez vous à vos petits-enfants et à vos passions.

Ménage, courses, préparations des repas, un grand rangement :

Ne cherchez plus ! L'A.D.M.R. vous propose un coup de main efficace et chaleureux. Vous gagnez en liberté et en douceur de vivre.

Vous avez des difficultés physiques ?

Vous êtes isolé ?

L'A.D.M.R. vous propose ses services maison

Agé, handicapé ou malade, aujourd'hui il vous faut une aide.

Le portage des repas ou celui des médicaments, c'est chaque fois l'occasion de parler à quelqu'un.

Comment allez-vous ?

Des soins d'hygiène à la maison, c'est tellement mieux qu'une hospitalisation.

L'A.D.M.R. vous propose des solutions pour continuer à bien vivre chez soi.

A l'A.D.M.R. de trouver le meilleur financement, de vous dire de quelle façon vous pourriez bénéficier d'une prise en charge et d'effectuer toutes les démarches.

L'A.D.M.R. est en permanence à vos côtés.

Vos responsables village :

Mme Jeannine Marchégiani *Tel : 02 31 80 57 84*

M. Bernard Pupin *Tel : 02 31 08 04 62*

Le secrétariat est ouvert le lundi 13h45 à 16h30

Le mercredi 9h à 12 h

Le vendredi de 13h à 16h

La permanence est tenue par des bénévoles les mercredi et samedi de 10h à 12h.

Chaque année, l'A.D.M.R. organise un repas à l'intention des bénéficiaires et des sympathisants.

Ce repas se tiendra en la salle communale d'EVRECY le 10 février 2008

Nous vous y attendons nombreux.

Veillez noter notre adresse : **A.D.M.R.**

Maison des associations

Rue de la Cabotière

142510 EVRECY

Téléphone : 02 31 08 09 62



Service de Soins Infirmiers à Domicile Aux Personnes Agées, des Cantons d'Evrecy, Tilly-sur-Seulles et Thury-Harcourt (S.I.A.D)

Ce service a été créé le 17 janvier 1985, sur le souhait des Conseillers Généraux, de l'Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R) et des Associations Locales des Professionnels de Santé (A.L.P.S).

Il a pour but d'assurer, sur prescription médicale, aux personnes âgées et dépendantes :

« Les soins infirmiers et d'hygiène générale, le concours nécessaire à l'accomplissement des actes essentiels de la vie, ainsi qu'éventuellement d'autres soins relevant d'auxiliaires médicaux ».

Il a pour vocation :

- d'éviter une hospitalisation lorsque les conditions médicales le permettent.
- d'abrèger une hospitalisation et de faciliter le retour au domicile.

Les Bénéficiaires :

Peuvent en bénéficier, les personnes âgées d'au moins 60 ans (il peut y avoir des dérogations pour des personnes plus jeunes souffrant de perte d'autonomie importante).

Le S.I.A.D a une capacité de 65 lits. Le personnel du S.I.A.D est composé d'un cadre infirmier coordinateur, d'une infirmière coordinatrice, des infirmiers libéraux ayant passé convention avec le service (environ 75 infirmiers), et de 16 aides-soignantes (A.S).

Le Financement :

Le coût de la prise en charge est supporté dans sa totalité par la Caisse d'Assurance Maladie de l'assuré.

Le Fonctionnement du Service :

L'essentiel des soins se fait le matin, à raison d'un passage d'environ $\frac{3}{4}$ d'heure de l'aide-soignante.

Des passages du soir peuvent également être effectués lorsque ceux-ci sont justifiés.

Les soins infirmiers sont assurés lors du passage de l'infirmier(e) libéral(e). Le libre choix de l'infirmier(e) libéral(e) est laissé au patient. Celui-ci est directement rémunéré par le Service.

Comment faire intervenir le Service ?

Dans le cas où une personne rentre dans les conditions d'admission, il lui suffit, soit de contacter son médecin traitant, soit directement le service, par téléphone, au 02.31.80.47.21. Les infirmiers coordinateurs pourront alors constituer le dossier d'admission, en collaboration avec le médecin traitant.

Vous pouvez également appeler ce même numéro pour tous renseignements complémentaires.

Petites Annonces

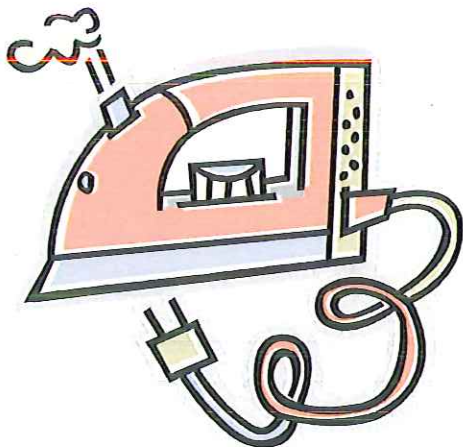
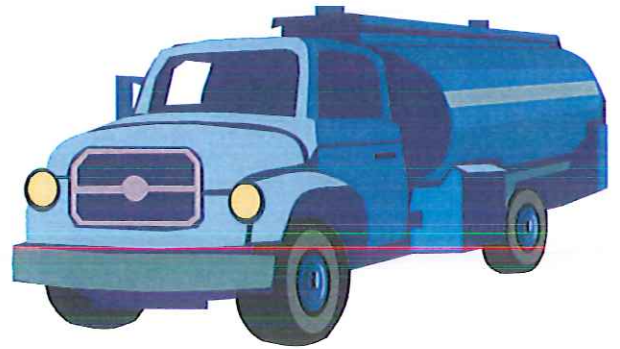
Dépôt de gaz BUTAGAZ

Bouteilles de BUTANE et de PROPANE 13kg

M. et Mme Bernard PUPIN
11, Route d'Amayé-sur-Orne
14210 . AVENAY

Tél : 02.31.08.04.62

Possibilité de livraison.



Recherche :

Heures de repassage ou de ménage.

(Le lundi, le mardi et le vendredi, entre
14h00 et 18h00).

Tél : 06.31.07.97.81 ou 02.31.96.88.34

Retour sur 2007...



Cérémonie du 11 novembre au Monument aux Morts.



Les danses folkloriques.



Kermesse et Concours du Pain. Stands restauration.



Départ pour la distribution des Colis de Noël.



Repas des Anciens.



TELETHON : petits-déjeuners à la salle des fêtes et remise du chèque à l'A.F.M à Vacognes-Neuilly.



Maison de M. et Mme Pierre LEMOINE.

Randonnée de l'I.C.L.



La récolte des fraises au jardin de l'école.



L'arbre de Noël de l'école.